

La Mission Insertion Culture

Le volet culturel de la politique de la ville a pour vocation de favoriser le développement d'actions culturelles dans les quartiers prioritaires ou à destination de publics issus de quartiers prioritaires.

Dans ce cadre, la Mission Insertion Culture réunit les conditions de l'inscription et de la participation des publics en insertion dans ces actions.

Les objectifs de la mission

- **Le développement d'actions d'insertion à partir de supports culturels**

A partir de l'identification à l'échelle de l'agglomération (incluant la ville de LYON) de projets culturels et artistiques, il s'agit d'étudier avec les acteurs locaux, l'opportunité d'y intégrer une démarche d'insertion et la faisabilité de l'action dans le contexte local (repérage des ressources existantes, développement de nouveaux partenariats, recherche de financements, montage de l'action, production commune d'outils de suivi et d'évaluation).

Cette fonction se met en œuvre dans les cadres suivants :

- la programmation emploi - insertion de la Ville de Lyon,
- la programmation du Contrat urbain de Cohésion Sociale de la Ville de Lyon,
- la programmation du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de l'agglomération lyonnaise
- la convention triennale entre Allies-PLIE de LYON et le Grand Lyon.

- **L'animation du partenariat et l'appui aux opérateurs**

Cet axe de travail consiste à proposer un appui méthodologique et technique aux opérateurs engagés dans cette démarche.

Il s'agit d'assurer l'appui au montage des actions d'insertion, le suivi du déroulement de l'action, du positionnement du public en insertion, la mise en œuvre du partenariat opérationnel et institutionnel, l'élaboration d'outils de suivi et d'évaluation.

Cette fonction s'exerce dans le cadre de toutes les actions développées à l'échelle du territoire de l'agglomération et notamment :

- le volet insertion de la Charte de Coopération Culturelle de la Ville de Lyon, (appui opérationnel aux institutions culturelles engagées sur l'axe de coopération « insertion »),
- le Défilé de la Biennale de la Danse et Veduta
- d'autres actions en relation avec les projets de développement des territoires.

- **L'évaluation individuelle des actions**

A partir d'objectifs définis au démarrage de l'action, une démarche d'évaluation systématique est conduite, qui doit contribuer à mettre en lumière les apports individuels de l'action comme étape d'insertion, les résultats obtenus au regard des objectifs attendus et la poursuite du parcours d'insertion.

Cet axe de travail se met en œuvre en articulation avec le référent social ou socio professionnel de la personne en insertion et l'opérateur culturel et artistique.

Les publics visés

La définition du public en insertion dans les actions de mobilisation par le support artistique et culturel est la même que celle établie dans le cadre des clauses d'insertion des marchés publics (Grand Lyon et Ville de Lyon) :

- les participants des Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi,
- les Demandeurs d'Emploi Longue Durée (inscrits depuis +12 mois au POLE EMPLOI),
- les jeunes inscrits dans les Missions Locales,
- les bénéficiaires du RSA,
- les travailleurs handicapés reconnus par la Maison Du Handicap,
- les personnes en situation d'exclusion issues d'un territoire inscrit dans la géographie prioritaire du Contrat Urbain de Cohésion Sociale,
- les personnes en situation d'exclusion, non inscrites dans un dispositif.

Les orientations de la mission

La mission insertion culture intervient sur tout le territoire de l'agglomération lyonnaise et particulièrement les sites de la géographie prioritaire du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de l'agglomération lyonnaise.

La démarche s'organise autour de :

L'ingénierie de projet

- étude de faisabilité et développement d'actions d'insertion à partir de projets artistiques et culturels identifiés (événementiels ou non),
- sensibilisation des professionnels de l'insertion à la thématique culture et sensibilisation de porteurs de projets culturels à la thématique insertion,
- développement de nouveaux partenariats,
- appui au montage d'actions permettant le lien insertion et culture,
- appui aux opérateurs pour la pérennisation et le développement des actions mises en place dans un cadre non événementiel,
- diffusion sur de nouveaux territoires de l'agglomération et sur de nouvelles thématiques,
- capitalisation des méthodes et des pratiques.

L'ingénierie financière

- aide à la recherche de financements publics pour la mise en œuvre des actions d'insertion et appui au montage des dossiers et des budgets auprès des opérateurs culturels

Animation

- appui dans la mise en œuvre des actions et suivi,
- mobilisation des partenaires institutionnels (SPE, institutions culturelles, Politique de la Ville...),
- animation du partenariat culture-insertion, à l'échelon opérationnel et institutionnel

Suivi, bilan/évaluation et prospective

- élaboration d'outils de sensibilisation et de mobilisation des opérateurs d'insertion et des acteurs culturels et artistiques,
- élaboration d'outils de suivi et de bilan des actions d'insertion à partir d'indicateurs communs aux opérateurs d'insertion,
- mise en place d'un dispositif de suivi évaluation des actions, à partir d'indicateurs communs à l'ensemble des porteurs de projets,
- participation aux instances technique de suivi et aux instances politiques, en tant que de besoin,
- centre ressource à disposition des acteurs de l'agglomération.

CONTACT : Myriam Albet
ALLIES – MDEF de Lyon 107/109 Bd Vivier Merle 69003 Lyon
Tel : 04 78 60 20 82 / ligne directe 04 78 60 89 99
myriam.albet@mdef-lyon.fr